



Comité Social d'Administration de Réseau CSA-R DGA

Direction Générale de l'Armement

Paris, le 11 décembre 2024

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le Délégué, Monsieur le Directeur Général adjoint, Mesdames, Messieurs,

La situation budgétaire inédite de la France est forcément très préoccupante pour l'ensemble des agents de la DGA. Après tant d'années de maltraitance salariale des personnels civils du MINARM, des mesures catégorielles, certes insuffisantes, étaient venues commencer à panser les plaies en 2024. Qu'en est-il de leur reconduction pour 2025, puisque la poursuite de cet effort est absolument indispensable à la fidélisation de nos agents dans un contexte international de conflit latent où l'impasse ne peut plus être faite sur les ressources du MINARM ?

Il est d'usage que le CSA de réseau de décembre soit l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée. Rien que le nombre de CSAR nécessaires pour traiter les sujets d'actualité est édifiant : nous en sommes rendus au 5° CSAR de 2024, c'est dire combien l'année a été chargée pour tous les agents civils que nous représentons. Cette effervescence est le fruit de consignes données tous azimuts par nos grands décideurs. Il faut transformer la DGA. Il faut en même temps faire évoluer le statut des ICT et TCT. Oui mais, il faut aussi prélever au sein de ce corps les spécialités cyber ou encore IA, pour les rémunérer, chacune différemment d'ailleurs, et à des salaires à faire pâlir les personnels sous statut qu'ils soient fonctionnaires, ou ouvriers, ou encore ICT. Puis, à peine affectés au sein de l'AMIAD, ces ex-ICT, devenus « ASC IA », apprennent qu'ils vont prochainement être intégrés au futur Commissariat au Numérique de Défense. Pourtant, les hautes autorités du pays ont demandé à simplifier nos administrations. Alors pourquoi passons-nous notre vie à ramifier les statuts, à créer des cas particuliers ? A ce point que nos services gestionnaires, comme nous le verrons plus tard, sont inévitablement « largués » devant cette complexité sans cesse croissante. Nous frisons parfois le dysfonctionnement général. *« Si vous avez compris comment fonctionne le ministère des Armées, c'est qu'on vous l'a mal expliqué ! »*

Concernant « impulsion », le gros de la manœuvre avait eu lieu au mois de mars. En cette fin d'année, elle nous semble à peu près surmontée par l'essentiel des agents de la DGA, même si quelques effets de bord persistent et sont à traiter avec la plus grande vigilance. L'efficacité d'une telle transformation reste toutefois à démontrer dans le cadre général vis-à-vis de l'investissement que chaque agent a dû consentir. Nous convenons néanmoins que, dans les cas particuliers du Service de la Transformation et de la Performance ou de la DRH par exemple, impulsion a constitué une opportunité. Seul le long terme permettra de juger du retour sur investissement d'une telle manœuvre d'ensemble, somme toute chronophage pour l'ensemble des agents de la DGA.





L'autre gros morceau de l'année a été constitué par l'an UN, en gestion, de nos ICT-TCT dans leur nouveau quasi-statut. La DRH souligne régulièrement qu'un budget inédit a été distribué. C'est globalement exact, avec des avancées indéniables, comme la requalification de 113 TCT en ICT, ou encore un nombre de revalorisations exceptionnelles jamais atteint.

Au cours de cette première année de gestion, nous avons toutefois constaté des disparités de traitement, des injustices, des erreurs de stratégie faites au détriment du parcours professionnel des agents. Une récente lettre ouverte de l'UNSA Défense dénonce ces erreurs de jeunesse, certaines regrettables, car difficilement rattrapables en conduite. Nous comptons donc sur la DRH pour analyser ces signalements effectués par l'UNSA Défense et y remédier au cours de l'an DEUX qui se profile du quasi-statut naissant des ICT-TCT.

L'année 2024 aura aussi été celle d'un coup de pouce significatif donné pour les métiers du numérique. Ceci, pour nombre de statuts : les ASC, au travers de la grille dite des DINUM. Les ICD et les TSEF, au travers d'un abondement spécifique de leur IFSE. Les ICT, au travers d'un levier 2 renforcé.

On pourrait alors se dire que les personnels à statut ouvrier du numérique sont les grands oubliés. Mais ce serait alors faire affront à tous les autres agents civils de la DGA, les non-numériques, qui d'ailleurs constituent – *et de loin* - le gros des troupes.

Ainsi, en gratifiant ces quelques agents du numérique seulement, indépendamment de leur mérite, de leurs qualifications ou de leur valeur professionnelle, mais sur un simple élément externe à la fonction publique – à savoir les salaires pratiqués dans le privé – nos décideurs du moment encouragent l'arbitraire, accentuent les inégalités de traitement et exacerbent l'individualisme. Ils sont certes parvenus à couper en deux la population des agents civils de la DGA, et il en résulte actuellement une certaine désunion par manque de cohérence d'ensemble dans leurs attentes. Mais nous affirmons - *parce qu'ils nous le disent ainsi* - que la part majoritaire de ces agents, les non-numériques, est outrée par ces pratiques. L'UNSA Défense met donc en garde la direction de la DGA contre le retour de boomerang que ces politiques discriminatoires au sein de la fonction publique ne manqueront pas d'occasionner.

La DGA observe un nombre de démissions en baisse en cette fin d'année 2024, et pense y déceler les effets bénéfiques de sa nouvelle politique salariale. L'UNSA Défense est très circonspecte à cet égard. En effet, depuis la nouvelle convention, il ne suffit plus de comptabiliser les démissions. Il convient également de tenir compte des congés pour convenance personnelle, qui permettent aux ICT et aux TCT de partir rejoindre l'industrie sans démissionner. Ce chiffre s'élève déjà à hauteur de 67 agents. Si le dispositif marque une avancée sociale indéniable que nous saluons, il n'en demeure pas moins que ces 67 ICT et TCT, comme leurs homologues démissionnaires, sont autant de compétences dont la DGA se trouve privée, après les avoir formées. Ainsi rétabli, le chiffre global des « départs » de 2024 reconduit celui de 2023 au pourcent près.





C'en est au point que, sur le site levantin de la DGA, nous observons que certains services sont désormais passés sous la masse critique et vont être contraints à fusionner entre eux pour conserver une certaine capacité d'action. On n'attire pas les mouches avec du vinaigre, et il faudra bien que l'Administration rémunère ces agents du Levant à hauteur de leur investissement. Et ce n'est pas faute de l'avoir signalé au Ministre, qui d'ailleurs est toujours le bienvenu pour une visite des activités de l'île, ce qui lui permettra de mesurer les savoir-faire uniques détenus par ses agents.

Il est un fait également que les récentes annonces de l'ex-ministre de la Fonction Publique, sur la suppression de la GIPA, sur l'instauration de 3 jours de carence et sur la réduction à 90% du traitement lors d'un arrêt maladie, constituent un véritable épouvantail qui va exacerber les démissions, ou les désistements dans le cadre des concours de fonctionnaires, dans un contexte où le MINARM a tant besoin de fidéliser ses compétences et d'en attirer de nouvelles. Nos grands décideurs donnent des coups de barre inconsidérés, que nous dénonçons des plus fermement, et dont nous saurons nous rappeler lorsque les dégâts seront déplorés.

Pour nous élever au niveau interministériel, nous savons désormais, en cette fin d'année 2024, que la réforme des catégories est définitivement abandonnée. Or, c'était le rempart derrière lequel se retranchait l'Administration pour nous promettre des parcours professionnels de nouveau décents. Devant cet abandon, il convient de relancer urgemment les chantiers statutaires qui permettront de revaloriser les grilles des catégories C et B, vidées de leur substance par tant d'années de gel du point d'indice.

Il convient également de désengorger l'avancement au second grade des catégories A - *les attachés et les ICD* - seuls statuts pour lesquels les taux pro-pro stagnent depuis des années. Ceci, sans qu'il ne soit tenu compte des résultats très déficitaires obtenus par le MINARM dans ses concours de recrutement, ni de sa politique de recrutement en masse d'agents contractuels. Les pyramides de ces corps de fonctionnaires sont donc littéralement minées à la base par ces politiques publiques irresponsables. Pourtant, le déroulement de la carrière sur deux grades est un droit des fonctionnaires depuis la réforme PPCR et il importe que le MINARM le respecte, ce à quoi il se conforme de moins en moins.

Nous abordions en introduction le débordement de nos gestionnaires. L'année 2024 aura très certainement été celle d'un triste record de France, puisque les agents de la DGA se seront vus notifier quelques milliers de décisions individuelles non réglementaires dans le cadre de l'indemnisation de leurs déplacements temporaires. L'UNSA Défense s'insurge contre ces circonstances, où l'autorité responsable s'est vu rappeler à de très nombreuses reprises, et plusieurs mois durant, quelle était la réglementation applicable. Ceci sans qu'elle ne prenne la peine de faire cesser ces actes irréguliers, sans même communiquer auprès de ses innombrables « victimes ». L'épisode n'est absolument pas neutre : il a mis dans le pire embarras des centaines d'agents de la DGA, tiraillés entre le fait de devoir se déplacer, car leur travail l'imposait, et la crainte de ne pas être défrayés, s'ils effectuaient ce déplacement. Il n'y a pas pire pour un agent que de recevoir des injonctions contradictoires. Pour nombre d'entre-deux, l'épisode s'est traduit par un véritable harcèlement administratif, puisque l'indemnisation de certains déplacements a contraint les agents à devoir émettre non moins de 5 états de frais.





Et voilà que nous constatons que la situation perdure pour les agents de SPQI : de qui se moque-t-on ? Que font nos hauts responsables, après avoir été les témoins, pendant presque une année, d'autant d'actes non réglementaires ? Qu'est-il entrepris pour que les responsables de la situation soient stoppés net dans leur manière de procéder abusive et particulièrement nocive envers les agents de la DGA ? Quelles actions, Monsieur le Délégué, envisagez-vous de prendre pour limiter, voire supprimer, le risque psychosocial généré par cet excès de pouvoir administratif ?

Nous abordions également en introduction ce qu'il nous semble nécessaire de qualifier ici de « bougeotte », une tendance bien trop marquée à notre sens par les temps qui courent. Ainsi, il y a environ 4 ans, des agents ont été prélevés dans divers services de la DGA pour aller créer l'UM SNUM. A la dissolution de cette dernière, deux ans plus tard, la plupart d'entre eux se sont retrouvés affectés au sein de l'AND. A la dissolution de cette dernière, dans quelques mois, certains d'entre eux se verront affectés au sein du CND et au passage, seront évincés de la DGA. Après tant de tâtonnements, est-il bien raisonnable de croire encore que c'est de l'organisation de la structure que viendra la solution ? N'est-ce pas plutôt dans le recrutement et la fidélisation d'agents de qualité et en nombre suffisant ? Ce tournis qui leur est donné nuit forcément à leur montée en compétence

Par ailleurs, dans cette tourmente, nous constatons que certaines de nos autorités, sans doute pressées de couper dans les virages, cherchent à s'épargner de mettre en place le dispositif réglementaire des CLT prévu dans le cadre des transformations que connaît toujours la DGA. Nous attirons donc l'attention de la DRH afin que les garanties réglementaires applicables aux agents concernés soient bien respectées.

En conclusion de ce bilan de l'année 2024, nous en appelons à bien plus de stabilité et de simplicité au sein de la DGA afin que ses agents puissent enfin pouvoir se consacrer uniquement à leur métier et à leur montée en compétence. Il est tout aussi essentiel de parvenir à des avancées salariales substantielles et équitables entre tous les statuts, et même au sein des statuts. Il faut arrêter les salaires à la carte et indépendants du mérite, afin de parvenir à fidéliser les quelques compétences qu'il nous reste et attirer celles dont nous avons besoin. Enfin, la tendance croissante au passage en force de certaines autorités du MINARM doit être dénoncée et fermement combattue.

Monsieur Le Délégué, Mesdames, Messieurs, l'UNSA Défense vous remercie pour votre écoute attentive et pour les réponses qui seront apportées à cette déclaration liminaire.

